

En image



C. Michel

Les six lauréats sont connus

Pour sa 3^e édition des mérites de l'économie Riviera-Lavaux, l'association de promotion Promove a couronné six lauréats jeudi dernier: en «Proximité», la ferme La Brebisane finit première avec une majorité de ses produits au lait de brebis labellisés «Vaud+ certifiés d'ici»; en catégorie «Entreprendre», l'entreprise MycoSense a développé un scanner mobile qui permet d'analyser en 3D la croissance des champignons pour en optimiser la cueillette; la clinique privée Valmont spécialisée en réadaptation neurologique, orthopédique et respiratoire remporte le mérite «Impact» alors que celui de «Rayonnement» revient au festival Images Vevey. Deux prix spéciaux ont aussi été attribués: celui du «Développement durable» à Vélodivert Riviera, un service de livraison de produits médicaux et de courses à domicile basé, et le prix «Femmes PME» décerné au Centre Ados Riviera, un centre médical pluridisciplinaire spécialisé dans la prise en charge d'ados et de jeunes adultes de 12 à 25 ans. **XCR**

Ampoules similaires mais notes différentes

Consommation

Certains clients l'ont constaté: deux articles lumineux semblables peuvent présenter des étiquettes-énergie distinctes. Explications.

| Rémy Brousoz |

Myriam* ne cache pas son étonnement. Cette habitante de Lavaux a voulu acheter une ampoule sur Internet: «J'ai constaté que malgré des caractéristiques similaires, deux ampoules pouvaient être notées différemment.» Son expérience rappelle celle d'autres clients en Suisse, lesquels ont remarqué qu'à quelques mois d'intervalle, un même article lumineux était étrangement passé de la note A à E.

«Il ne faudrait pas penser que ces ampoules ont été réévaluées et qu'elles sont désormais mauvaises élèves», précise d'entrée Laurianne Altwegg, responsable Energie et Environnement à la Fédération Romande des Consommateurs (FRC). «Si elles se retrouvent dans une classe inférieure, c'est simplement parce que l'étiquette-énergie a été révisée.»

Pour y voir plus clair

Emboitant le pas à l'Union européenne, le changement est entré en vigueur en Suisse le 1^{er} septembre 2021. Il était notamment attendu par les organisations de défense des consommateurs. «Le but était de revenir à davantage de clarté, explique la collaboratrice de la FRC. Entre les A et A++, la clientèle commençait un peu à s'y perdre.»

En d'autres termes, avec les progrès techniques réalisés ces

dernières années, l'échelle commençait sérieusement à plafonner. «L'ancienne classification a été mise en place alors qu'il y avait encore bon nombre d'ampoules à incandescence, illustre Laurianne Altwegg. Sans cette révision, toutes les ampoules figureraient aujourd'hui en classe A++.»

Confusion en rayon

Oui mais voilà, cette modification ne s'est pas faite du jour au lendemain. Une période de transition a été nécessaire. Si bien qu'en rayon, la confusion peut encore parfois régner. «Plus d'un an après l'introduction de cette nouvelle étiquette-énergie, certains vendeurs proposent encore la même ampoule avec les deux classifications», atteste notre interlocutrice, indiquant que le cas lui a été rapporté.

En attendant l'uniformisation des stocks, la spécialiste recommande de se fier à la puissance de l'article. Autrement dit, le nombre de watts inscrit sur l'emballage. Et Laurianne Altwegg d'ajouter qu'il existe aussi un site d'information lancé par la Confédération et les professionnels de l'électricité: www.newlabel.ch

*Prénom connu de la rédaction

Le Casino Barrière joue à quitte ou double



Que se passera-t-il pour le casino de Montreux dès le 1^{er} janvier 2025? La demande d'une nouvelle concession par le Groupe Barrière est actuellement examinée à Berne. | C. Dervey - 24 heures

Faites vos jeux!

Sur demande des autorités fédérales, la maison de jeux montreuusienne a déposé un dossier pour renouveler sa concession. La concurrence se profile à Lausanne.

| Noriane Rapin |

Les dés sont jetés pour le Casino Barrière de Montreux, dont le sort dépend désormais du Conseil fédéral et de la Commission fédérale sur les maisons de jeux (CFMJ). Fin octobre, l'institution a déposé à Berne un dossier en vue du renouvellement de sa concession.

En cause: l'expiration de toutes les concessions de maisons de jeux terrestres de Suisse au 31 décembre 2024. La Confédération les a remises au concours lors d'un appel d'offres qui a débuté en juin de cette année et s'est terminé cinq mois plus tard. Les tenants actuels d'une concession et ceux qui aspirent à ouvrir une maison de jeux ont dû présenter un dossier massif de plusieurs milliers de pages pour prouver leur conformité à la loi et la pertinence de leur projet.

La procédure a réservé un autre coup dur pour le Casino Barrière. Le Conseil fédéral a en effet décidé d'ouvrir une nouvelle zone pour l'attribution d'un autre casino de type A (soit un grand casino sans limite de mise), à Lausanne. Un concurrent du groupe Barrière, le Kursaal de Berne, a déposé une demande pour une concession au Nord de la capi-

tales. À l'heure actuelle, Montreux accueille la seule maison de jeux de cette catégorie en Suisse romande.

Des inquiétudes réelles

Contacté, le Casino Barrière ne souhaite pas s'exprimer sur la question actuellement, «pour des raisons stratégiques», confie le directeur marketing Thomas Boltz. Une autre source proche du dossier confirme cependant que les dirigeants de l'institution ne sont pas tout à fait sereins, même si aucun autre candidat n'est venu disputer au groupe la concession de Montreux.

«Bien sûr qu'ils sont inquiets! Ils ont mis beaucoup d'énergie pour faire un très bon dossier. Ils ont pris très au sérieux les exigences de la Confédération. Ils ont dû prouver qu'ils étaient prêts à faire d'autres investissements, notamment en ce qui concerne l'événementiel. Il faut aussi savoir que la filiale de Montreux est l'une de celles qui rapportent le plus au Groupe Barrière (ndlr: dont la plupart des casinos se trouvent en France).»

La maison se serait aussi bien passée d'une concurrence directe à moins de 30 kilomètres: «Il au-

“

Nous sommes confiants. Nous avons pour nous 20 ans de très bonne collaboration avec le Groupe Barrière”

Olivier Gfeller
Syndic de Montreux

rait été plus judicieux d'ouvrir une maison de jeux de type A vers Yverdon... Pas seulement pour des questions de concurrence, mais aussi pour ne pas être les uns sur les autres. Aujourd'hui, la clientèle de Montreux vient de Lausanne, de France et du Valais», poursuit la source.

Autorités communales confiantes

En termes d'attrait touristique et de développement économique, le renouvellement de cette concession revêt une importance cruciale pour la Ville de Montreux. «Nous sommes confiants, rassure le syndic Olivier Gfeller, par ailleurs membre du Conseil d'administration de Casino Barrière SA. Nous avons pour nous 20 ans de très bonne collaboration avec le Groupe Barrière.» En soutien, la Municipalité a témoigné de cette entente cordiale dans un courrier adressé aux autorités cantonales.

Interrogé sur l'éventualité d'une autre concurrence en région lausannoise, l'édile n'a pas souhaité faire de commentaires. L'eau a manifestement coulé sous les ponts depuis la sanglante guerre des tapis verts entre le chef-lieu et la Perle de la Riviera, qui luttait pour obtenir l'unique concession disponible il y a 21 ans. Si les élus d'alors s'investissaient dans les journaux, la discrétion est (pour l'heure) de mise aujourd'hui chez toutes les parties concernées. «Mais il faut dire que l'arrogance lausannoise n'a plus cours comme en 2001», sourit un membre de l'administration de l'époque.